

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Participation à la conduite de projets de recherche sur les produits de santé
- Développement des produits de santé
- Affaires réglementaires pharmaceutiques
- Coordination d'une équipe pluridisciplinaire
- Supervision d'analyses physicochimiques ou de contrôle de conformité au sein d'un laboratoire
- Rédaction et suivi des protocoles de contrôle analytique dans une démarche qualité
- Mise en place et suivi des essais de conformité selon les textes réglementaires dont Pharmacopée
- Suivi d'études cliniques d'un médicament et des produits de santé
- Veille scientifique et technique
- Evaluations des risques de faisabilité et optimisation de la planification expérimentale
- Analyse et gestion des risques liés aux produits de santé
- Animation et coordination des équipes de production
- Analyse des activités de production à partir des indicateurs de productivité et de qualité
- Communication, marketing
- Accès au marché, études médico-économiques

2. Référentiel de compétences

- Définir, coordonner et mettre en œuvre des projets R&D faisant appel à des connaissances multidisciplinaires dans le domaine des produits de santé
- Définir des protocoles d'études de la toxicité des produits de santé
- Traiter des données issues d'études scientifiques y compris à l'aide de méthodes statistiques
- Suivre et appliquer les évolutions législatives et réglementaires du domaine pharmaceutique
- Rédiger des fiches-produits et des protocoles d'études scientifiques
- Rédiger les dossiers d'enregistrement des produits de santé
- Maîtriser, organiser et planifier des activités diverses de production dans le respect de la réglementation, de la qualité, des règles d'hygiène et sécurité, des coûts et des délais prévus

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – "SCIENCES DU MEDICAMENT"

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.